

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTREAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV Mgr Rivière, évêque de Périgueux. — V Le rêve d'un poilu. — VI Avis aux prêtres congressistes. — VII Retraite fermée pour les juges et les avocats.

**AU PRONE**

**Le dimanche, 11 juillet**

On annonce :

Le Congrès des Prêtres-Adorateurs à Montréal (mardi, mercredi, jeudi) ;

La neuvaine de sainte Anne commence le samedi 17, pour finir la veille de la fête (1), ou le vendredi, 23, pour finir la veille de la solennité.

**OFFICES DE L'EGLISE**

**Le dimanche, 11 juillet**

Messe basse (ou de la Dédicace ou) du VII dim. après la Pent., **semi-double**, 2e or. de saint Pie, 3e **A cunctis**; préf. de la Trinité.

Solennité de la DEDICACE DES EGLISES, (dans les églises consacrées), **double de 1e cl. avec oct.**; mém. du 7e dim. ; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. de saint Jean Gualbert (I v.) et du dim.

*Dans les églises consacrées on allume, en ce jour, douze cierges allumés aux murailles, à l'endroit où l'évêque, dans la cérémonie de la consécration, a fait les onctions avec le saint chrême. On peut aussi allumer ces cierges au jour octave, mais ce n'est pas la coutume, en ce pays.*

(1) L'Eglise n'a pas accordé d'indulgence pour cette neuvaine, mais les congrégations de Dames de Sainte-Anne jouissent d'une indulgence plénière obtenue par nos évêques.